

EN POINTS 5 ET6, ACCUSATIONS FAITES PAR UNE GENDARME COURAGEUSE !  
c'est le moins qu'on puisse dire ! Les points 5 et 6 viennet d'être enlevés du site !  
**POURQUOI ? Ce retrait correspond bien évidemment à CACHER LA REALITE**

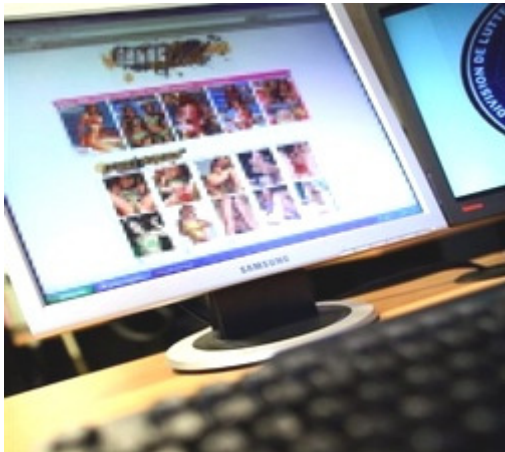
## ***FNCV Infos et Actualités des Combattants Volontaires***

Maurice Druon, co-auteur du "chant des - On ne parle presque plus de la guerre en Irak, et »

### **Cyber-infiltration : Des cyber-gendarmes contre cyber-prédateurs des réseaux pédophiles pornographiques**

Par PC le vendredi 17 avril 2009, 09:01 - Actualité - Lien permanent

France  
Gendarmerie Nationale



Depuis le 31 mars 2009, les **gendarmes** ont acquis le droit de se faire passer pour des **mineurs** ou des **mineures** sur les **forums Internet**, les **réseaux sociaux** et les **sites de tchat**, dans le but de démasquer les **prédateurs sexuels d'enfants** qui sévissent sur le Net.

#### **Un pédophile arrêté grâce à la cyber-infiltration**

Tous les coups sont désormais permis pour débusquer et traquer les **pervers sexuel et pédophiles**  
Une première "**cyberinfiltration**" a réussi grâce à ce stratagème

#### **Les réseaux de pédo-pornographie sous haute surveillance policière**

Après moins d'une semaine d'enquête, les gendarmes ont déjà interpellé un premier suspect mis en examen vendredi dernier à Bobigny, en Seine-Saint-Denis.

En pianotant sur un **forum de discussion**, ils ont en effet été contactés par un homme, un **pédo-pornographe** proposant clairement des **relations sexuelles à l'adolescente**, en fait, une **gendarmette** caméléone spécialisée du service technique de recherches judiciaires et de documentation (STRDJ).

L'homme a été interpellé à son domicile et a reconnu en garde à vue avoir déjà eu des relations sexuelles avec deux **jeunes adolescentes**.

Une information judiciaire a été ouverte ; le suspect a été mis en examen. Le procureur de la République de Seine Saint Denis se félicite de ce premier succès.



Source : Julien Dumond RTL

Plus largement la cyber infiltration des réseaux pédophiles s'inscrit dans le cadre du renforcement de la **lute contre la cyber-criminalité**, présenté par madame **Michèle Alliot-Marie**, ministre de l'intérieur lors du 2ème **Forum International sur la Cybercriminalité** le 24 mars 2009 à Lille

Le "nombre de **cyber-enquêteurs** passera de 200 à 300 à la fin de l'année 2009 dans la police et à 214 dans la gendarmerie".

La **ministre de l'intérieur** a affirmé vouloir inclure dans la future **LOPSI**, Loi d'Orientation Pour la Sécurité Intérieure, la surveillance des dérives criminelles liés à l'Internet. Ce qui devrait inclure notamment le contrôle des réseaux et sites d'échange d'images et **vidéos à caractère pédophile** mettant en scène des enfants ; ainsi le **traçage des adresses IP des « voyeurs »** surfant sur ces réseaux

La Gendarmerie Nationale : Des origines à nos jours... Historique et composantes - FNCV

Internet sans crainte – Sensibilisation des jeunes au bon usage du Net

EducNet : Enseigner les technologies de l'information et de la communication

Innocence en Danger : Mouvement mondial de protection des enfants - Charte UNESCO

Commentaires

**1.** Le lundi 20 avril 2009, 09:31 par foulamer

Moi, je trouve tout ça réjouissant . Pour une fois, c'est le violeur qui l'a dans le cul. Merci les gendarmes. Bon boulot

J'espère que le modérateur du blog ne sera pas inquiet de la trivialité de mon propos, qui risque de choquer les Parisiens, et ne me censurera pas.

PS: dans le cas, contraire, prière SVP, de remplacer "cul" par "derrière" ou bien "oignon" ou encore "tafanar" comme on dit ici à Marseille. Ce sera plus mondaing. :o

**2.** Le lundi 20 avril 2009, 15:45 par ange

Les actes de pédophilie sont devenus monnaie courante et dans le but de préserver vos enfants qui utilisent Internet, il est de la responsabilité des parents de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour leur interdire l'accès sur le net par le verrouillage parental et autres... (Filtre ?)

Ce phénomène prend une ampleur considérable et nos ados manipulent trop souvent les ordinateurs avec ingéniosité et à la barbe des parents.... faut-il être aveugle est c.. Pour se rendre compte de rien !!!

Aujourd'hui les prédateurs de ce genre, son partout et même dans les familles, cela n'arrive pas qu'aux autres et peut nous tomber dessus à tous moment. surtout il faut être très prudent dans les accusations ; rappelons nous l'affaire d'Outreau.....

Déjà que nos prisons regorgent de criminels...pour les pédophiles, je suis favorable pour la peine capitale...où bien jetons ces ordures en pâture à la population ...ceci et afin que justice soit faite par le peuple.....

Cet exemple donnera certainement à réfléchir à ceux qui agressent des innocents

**3.** Le mardi 21 avril 2009, 12:57 par force le sort

d'accord a 200%..... à mor....les pédo.....!!!

**4.** Le mercredi 22 avril 2009, 08:36 par ange

parlons aussi des violeur.....

ALLIANCE Police Nationale PARIS 11ème ARRONDISSEMENT :

Une jeune fille qui était à la boîte de nuit LA LOCOMOTIVE, pendant la nuit de samedi, a été enlevée par 5 hommes

Selon les rapports d'hôpital et de police, la bande l'a violée avant de la laisser incapable de se rappeler les événements du soir

Les tests ont confirmé plus tard les viols répétés et des traces de Rohypnol dans son sang et de Progesterex, qui est une petite pilule utilisée essentiellement pour la stérilisation

Cette drogue est maintenant utilisée par les auteurs de viol dans des soirées pour VIOLER ET STÉRILISER leurs victimes. Le Progesterex est disponible chez les vétérinaires pour stériliser de grands animaux. Selon Le Parisien, La Police a décelé en région parisienne uniquement ces 3 derniers mois plus de 15 cas de jeunes femmes ayant été touchées par ce phénomène, la plupart en discothèque mais également dans les Pubs et lieux de sorties collectives

La rumeur est que le Progesterex serait utilisé conjointement avec le Rohypnol, la drogue du viol. Comme avec le Rohypnol, tout ce qu'ils doivent faire est de le laisser tomber dans la boisson de la fille. La fille ne se rappelle rien le lendemain matin de ce qui a eu lieu la nuit précédente. Le Progesterex, qui se dissout dans les boissons facilement, empêche que la victime soit enceinte à la suite du viol. Ainsi, l'auteur du viol n'a pas besoin de s'inquiéter d'avoir un test de paternité l'identifiant quelques mois plus tard. Les effets de la drogue SONT PERMANENTS.

Le Progesterex a été conçu pour stériliser des chevaux. N'importe quelle femme qui le prend NE POURRA JAMAIS PLUS CONCEVOIR UN ENFANT... Les violeurs peuvent obtenir cette drogue auprès de personnes qui étudient dans une école vétérinaire ou n'importe quelle université. C'est aussi facile que ça et le Progesterex est sur le point d'être présent de plus en plus partout. Croyez-le ou non, il y a même des sites sur Internet donnant des explications pour dire comment l'utiliser. S'il vous plaît ENVOYEZ ceci à toutes les personnes de votre entourage, surtout les filles. Faites attention quand vous sortez dans les bars et NE LAISSEZ JAMAIS VOTRE BOISSON SANS SURVEILLANCE.

S'il vous plaît faites l'effort de PASSER ceci à tous ceux que vous connaissez... Les gars, informez, s'il vous plaît, toutes vos amies (ça pourrait être votre soeur ou votre fille !!!!)

5. Le lundi 30 novembre 2009, 11:50 par AMIDLISA

URGENT ET A DIFFUSER PARTOUT VIOLS et ASSASSINATS

"Il faut détecter les signaux de détresse qu'envoient les femmes battues " Information envoyée à :  
info@avaaz.org, junior-tribune-owner@droitfondamental.eu, info@fncv.com, contact@innocenceendanger.org, multitudes@samizdat.net, contact@ace.asso.fr, webmestre@amnesty.fr, apev@club-internet.fr, apev@club-internet.fr, info@artisansdumonde.org, contact@citoyendesrues.org, contact@dei-france.org, national@eedf.asso.fr, contacts@enfance-et-partage.org, enfantbleu@enfantbleu.org, enfantbleu@enfantbleu.org, contact@enfantsdelaterre.net, contact@enfantsorchidee.com, contact@emdh.org, feenfmonde@aol.com, info@fondation-enfance.org, licra@licra.org, jp.coenen@liguedesdroitsdelenfant.org, contact@ldh-france.org, info@secourspopulaire.fr, ressources-idf@sgdf.fr, info@lavoixdelenfant.org, ccharriere@augdeb.com, delegationgenerale@avocatparis.org, mecpettiti@aol.com

Suite à l'appel à détecter les signaux de détresse nous avons le devoir de vous signaler qu'il existe dans la circonscription de mon unité du Var une affaire épouvantable où non seulement nous avons reçu des plaintes d'une femme, la concernant, mais aussi sa fille de 6 ans suspectée violée, puis sont violés à leur tour ses deux autres enfants de 4 et 6 ans. ET il y a beaucoup plus grave. Une amie gendarme m'a demandé de vous signaler un assassinat programmé, faute de signalements qui aboutissent, le premier datant de 2 ans, reçu par le procureur Girard de Draguignan . Voici ce qui se passe

Nous avons actuellement plusieurs affaires dites sensibles où quelques gendarmes gradés, plusieurs procureurs, Girard, Gauthier Arnouil ... et dit-on également des juges pour enfants de Draguignan et d'Aix, qui n'ont par remplis leur mission publique mais détournent leur pouvoir dans leur propre intérêt qui est de protéger un réseau dont ils font partie. Ils couvrent également de réalisateurs et vendeurs de films qui commettent et couvrent des crimes. Quand il s'agit d'un particulier suspecté de violences sur enfant, nous sommes très sévères, par précaution, même s'il n'y a rien, Quand le suspect est membre du réseau, même et surtout s'il y a quelque chose de grave avec preuve, on le couvre ! les signalements sont au moins tus et cachés ou mis à la poubelle. Les documents et preuves se sont perdus !

D'après ce que je sais, des amis d'un père de trois enfants tournent avec le père des films d'assassinats d'enfants qu'ils appellent des « fêtes ». . Ils sont protégés par quelques collègues et des membres de tous les corps constitués. Des professionnels d'activités éducatives et libérales sont directement impliqués et protégés. Nous avons des documents qui indiquent les endroits de notre circonscription où sont tournées ce qu'ils appellent des snuff. Si d'après Internet, il existe des tournages de faux meurtres, ceux décrits par des enfants en très bas âge sont tellement inimaginables qu'ils ne peuvent pas être inventés surtout à leur âge. Il y a de constants détournements de pouvoir ignorant les avis médicaux et les récits de meurtres racontés par les enfants. Nous avons saisi des dessins explicites faits par des acteurs enfants où, en plus des viols, d'autres enfants sont dits martyrisés, pleurent crient et sont tués pour de vrai

Pour que les affaires n'éclatent pas, « Notre » protection nous est garantie par quelques procureurs et juges haut-placés, jusqu'à Aix pour couvrir les décisions d'appels, et jusqu'à la présidence de la République. Monsieur Sarkozy a été informé de ces crimes, notamment dans un cas, par 3 courriers (fax, LR/AR et Chronopost) avec 200 pages de pièces justificatives en décembre 2008 ..., mais ces courriers ont été interceptés avant qu'il n'en prenne connaissance. Avec cette divulgation Internet, si elle lui parvient grâce à vous, acteur de Justice, lecteur, particulier ou journaliste, français ou étranger, le Président pourra enfin, avec le grand public, en prendre connaissance. Ne pas le faire serait se rendre complice, alors que c'est bien moi qui dénonce, qui risque le plus. Et il n'est pas impossible que je sois obligée de fuir. Transmettez ce document à un maximum de sites et de vos amis. Il en va de la vie d'innocents. c'est URGENT

Les quelques membres du réseau, que je connais, essaient de nous piéger et ils ont réussi pour un collègue "pas clair" chargé d'enquête. Celui-ci a été obligé d'établir son rapport de synthèse destiné à protéger un père et le réseau en accablant une maman apparemment parfaite, avec des transcriptions mensongères, notamment en détournant les propos écrits de l'analyse établie par un pédopsychiatre d'un hôpital marseillais. Je dois pour moi-même prendre des précautions. Ayant eu le malheur de dire que je trouvais anormal que la procureure refuse qu'il y ait une instruction avec tant d'éléments probants, j'ai été immédiatement suspectée dangereuse et depuis je ne parle plus de cette affaire qui me ronge et que l'on sent prête à exploser, dramatiquement.

Si je peux me permettre un commentaire, c'est que si les films horribles de tortures et de meurtres d'enfants existent, il faut bien qu'ils soient tournés quelque part. Les éléments que nous avons saisis laissent à penser qu'ils sont bien tournés ici et dans la région ainsi qu'en Belgique. En ce qui concerne les protections, elles sont ici très efficaces et plusieurs meurtres ont été couverts dont 4 jeunes femmes violées et torturées le tout filmé, et nous devons nous taire. Une journaliste a fait partie du lot. Je ne peux pourtant pas imaginer que la protection criminelle atteigne tous les élus de la République. J'ose espérer que cette protection n'est couverte que par quelques membres des plus hautes instances de l'Etat. Pour prendre un exemple, Rachida Dati à l'époque ministre de la Justice, qui a répondu qu'une affaire concernait le tribunal local, est-elle véritablement au courant du dossier concerné par le courrier qu'elle aurait signé ? D'après ce que j'ai entendu, le dossier-courrier reçu par les services de la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie a été intercepté avant qu'elle n'en prenne connaissance, comme cela aurait été le cas pour Monsieur le Président de la République. Bien que les intéressés s'en soient fait une gloire il y a un an environ, je me demande si c'est vrai ou si c'est faux

Les preuves des forfaitures caractérisées existent. Elles sont issues de déclarations d'enfants et d'analyses pédopsychiatriques qui nous ont été transmises. Les dossiers renferment les preuves des mensonges qui sont toujours examinables tant qu'ils n'ont pas disparus, rédigés par des collègues chargés de l'enquête depuis son début jusqu'au rapport final de synthèse qui est destiné à l'élimination des gêneurs, membres des familles et témoins. Nous possédons des déclarations filmées des enfants qui sont écartées alors qu'elles nous ont été transmises. Nous possédons des dessins des enfants, certains très explicites comme celui d'un enfant de 3ans1/2 de « monsieurs et de madames » tout nus, messieurs avec zizis en érection éjaculant dans la bouche de la madame nommément désignée comme est nommément désigné l'éjaculateur, zizis qu'on leur met ensuite « dans la bouche et dans les fesses » ceci pour ne parler que du moins horrible

Si les non-respects de procédure pourtant constatables seront toujours camouflés, si les malversations indubitables ne peuvent pas être divulguées, s'il y a avec « notre » concours participation à l'incroyable horreur, c'est parce que certains « membres » font effacer toutes les preuves, comme ce fut le cas pour le déterrement et l'enlèvement de cadavres d'enfants tués, de l'endroit signalé par des enfants. Si les assassinats de 2 jeunes filles pourtant signalés par des policiers, n'ont pas paru dans les journaux, c'est sur ordre du procureur. On croit rêver. Il ne peut en principe pas y avoir de fuites car tous les intervenants sont impliqués comme on a voulu m'impliquer. Un « collègue » qui a été piégé m'a dit qu'il a été sans doute été drogué avant de participer à une « fête ». Lors de cette « fête » un film est apparu sur l'écran de la télévision. Il s'agissait de viols, de tortures et de meurtres de jeunes filles. Il était absorbé par l'horreur pendant que derrière lui, des ébats sexuels qui ne le choquaient pas avaient lieu. Des convives filmaient tout ça et lui même a été filmé. On lui a fait comprendre qu'il n'y avait aucun risque puisqu'il connaissait bien un de ses « supérieurs » présent. A la fin de la soirée quelques habitués avaient en souvenir le film de la soirée et d'autres vendus chers mais aussi achetables avec des services à rendre là où l'on est. Seuls les acteurs des films pourraient les avoir pas cher.

D'après les propositions qui lui ont été faites, certains individus font un commerce lucratif en tournant eux-mêmes des films, en décor naturel, et les vendent aux membres du réseau. Nous avons saisi plusieurs films avec des acteurs qui sont des enfants d'une école de la circonscription. Ces films ne figurent pas dans les pièces saisies car d'après ce que j'ai compris, quiconque a les preuves est obligatoirement participant d'une façon ou d'une autre. Si une preuve est divulguée, ce ne peut pas être par la presse qui est aussi muselée car elle n'a pas le droit de signaler une anomalie sans l'aval de la gendarmerie ou de la justice. J'ai cru comprendre que tous les postes importants sont tenus par des membres du ou des réseaux. Si par mégarde un intrus porte plainte, il est enfermé pour cause de folie reconnue telle par des psychiatres de renom. Si ça se passe mal, j'ai compris qu'il y a exécution immédiate.

Mon témoignage est vrai et les acteurs sont connus. Je lance ce message comme on lance une bouteille à la mer parce que c'est ignoble et aussi je sens ma vie en danger. C'est pour cela que j'ai choisi Internet. J'écris ce message pour informer le grand-public car je ne vois pas d'autre moyen pour éviter les meurtres programmés et peut-être le mien car, après avoir fait confiance à un collègue amoureux de moi, heureusement avec prudence en jouant à l'ingénue, il m'a raconté ces choses qui pourtant semblent le perturber et il attend ma réponse ! je ne puis être sûre de personne.

En dehors de notre circonscription, le procureur de Nice Monsieur Montgolfier aurait fait recevoir des plaintes concernant un médecin disant connaître les viols et assassinats. Ce médecin complice apparent semble obligé de couvrir le réseau avec de faux examens et des faux témoignages exploités par les juges des enfants et le procureur. Il y aurait aussi des plaintes signalant les malversations de membres de services de sauvegarde de l'enfance participant aux viols d'après des enfants.

Ici, deux mamans qui ont porté plainte ont été déclarées folles et sont actuellement internées. Une maman se serait suicidée. Une autre, toujours internée et soignée serait devenue folle. Le « compte » d'une autre doit être réglé avant le 10 décembre. Les affaires et les plaintes détournées concernent les mêmes officiers de police que ceux concernés dans la plainte au procureur Montgolfier ! Voilà pourquoi j'élargis le secteur..., sans ma photo avant l'explosion.

J'ai autre chose à déclarer, le réseau est lié à deux affaires ayant fait scandale, sans suite pour les chefs du réseau, dont une en Belgique, qui viennent en grande pompe à Saint Tropez, ce qui fait bien rire ici.

Dernière info Mon collègue amoureux va très mal. Il y a une histoire de contrat sur un père violeur et des faux commanditaires ! Il y a une fête prévue pour ça il n'aurait rien à craindre ! son chef aurait peur ? difficile de savoir.

**6.** Le lundi 30 novembre 2009, 11:50 par AMIDLISA

**URGENT ET A DIFFUSER PARTOUT VIOLS et ASSASSINATS**

"Il faut détecter les signaux de détresse qu'envoient les femmes battues " Information envoyée à :

info@avaaz.org, junior-tribune-owner@droitfondamental.eu, info@fncv.com, contact@innocenceendanger.org, multitudes@samizdat.net, contact@ace.asso.fr, webmestre@amnesty.fr, apev@club-internet.fr, apev@club-internet.fr, info@artisansdumonde.org, contact@citoyendesrues.org, contact@dei-france.org, national@eedf.asso.fr, contacts@enfance-et-partage.org, enfantbleu@enfantbleu.org, enfantbleu@enfantbleu.org, contact@enfantsdelaterre.net, contact@enfantsorchidee.com, contact@emdh.org, feenfmonde@aol.com, info@fondation-enfance.org, licra@licra.org, jp.coenen@liguedesdroitsdelenfant.org, contact@ldh-france.org, info@secourspopulaire.fr, ressources-idf@sgdf.fr, info@lavoixdelenfant.org, ccharriere@augdeb.com, delegationgenerale@avocatparis.org, mecpettiti@aol.com

Suite à l'appel à détecter les signaux de détresse nous avons le devoir de vous signaler qu'il existe dans la circonscription de mon unité du Var une affaire épouvantable où non seulement nous avons reçu des plaintes d'une femme, la concernant, mais aussi sa fille de 6 ans suspectée violée, puis sont violés à leur tour ses deux autres enfants de 4 et 6 ans. ET il y a beaucoup plus grave. Une amie gendarme m'a demandé de vous signaler un assassinat programmé, faute de signalements qui aboutissent, le premier datant de 2 ans, reçu par le procureur Girard de Draguignan. Voici ce qui se passe.

Nous avons actuellement plusieurs affaires dites sensibles où quelques gendarmes gradés, plusieurs procureurs, Girard, Gauthier Arnouil ... et dit-on également des juges pour enfants de Draguignan et d'Aix, qui n'ont par remplis leur mission publique mais détournent leur pouvoir dans leur propre intérêt qui est de protéger un réseau dont ils font partie. Ils couvrent également de réalisateurs et vendeurs de films qui commettent et couvrent des crimes. Quand il s'agit d'un particulier suspecté de violences sur enfant, nous sommes très sévères, par précaution, même s'il n'y a rien, Quand le suspect est membre du réseau, même et surtout s'il y a quelque chose de grave avec preuve, on le couvre ! les signalements sont au moins tus et cachés ou mis à la poubelle. Les documents et preuves se sont perdus !

D'après ce que je sais, des amis d'un père de trois enfants tournent avec le père des films d'assassinats d'enfants qu'ils appellent des « fêtes ». Ils sont protégés par quelques collègues et des membres de tous les corps constitués. Des professionnels d'activités éducatives et libérales sont directement impliqués et protégés. Nous avons des documents qui indiquent les endroits de notre circonscription où sont tournées ce qu'ils appellent des snuff. Si d'après Internet, il existe des tournages de faux meurtres, ceux décrits par des enfants en très bas âge sont tellement inimaginables qu'ils ne peuvent pas être inventés surtout à leur âge. Il y a de constants détournements de pouvoir ignorant les avis médicaux et les récits de meurtres racontés par les enfants. Nous

avons saisi des dessins explicites faits par des acteurs enfants où, en plus des viols, d'autres enfants sont dits martyrisés, pleurent crient et sont tués pour de vrai

Pour que les affaires n'éclatent pas, « Notre » protection nous est garantie par quelques procureurs et juges haut-placés, jusqu'à Aix pour couvrir les décisions d'appels, et jusqu'à la présidence de la République. Monsieur Sarkozy a été informé de ces crimes, notamment dans un cas, par 3 courriers (fax, LR/AR et Chronopost) avec 200 pages de pièces justificatives en décembre 2008 ..., mais ces courriers ont été interceptés avant qu'il n'en prenne connaissance. Avec cette divulgation Internet, si elle lui parvient grâce à vous, acteur de Justice, lecteur, particulier ou journaliste, français ou étranger, le Président pourra enfin, avec le grand public, en prendre connaissance. Ne pas le faire serait se rendre complice, alors que c'est bien moi qui dénonce, qui risque le plus. Et il n'est pas impossible que je sois obligée de fuir. Transmettez ce document à un maximum de sites et de vos amis. Il en va de la vie d'innocents. c'est URGENT

Les quelques membres du réseau, que je connais, essaient de nous piéger et ils ont réussi pour un collègue "pas clair" chargé d'enquête. Celui-ci a été obligé d'établir son rapport de synthèse destiné à protéger un père et le réseau en accablant une maman apparemment parfaite, avec des transcriptions mensongères, notamment en détournant les propos écrits de l'analyse établie par un pédopsychiatre d'un hôpital marseillais. Je dois pour moi-même prendre des précautions. Ayant eu le malheur de dire que je trouvais anormal que la procureure refuse qu'il y ait une instruction avec tant d'éléments probants, j'ai été immédiatement suspectée dangereuse et depuis je ne parle plus de cette affaire qui me ronge et que l'on sent prête à exploser, dramatiquement.

Si je peux me permettre un commentaire, c'est que si les films horribles de tortures et de meurtres d'enfants existent, il faut bien qu'ils soient tournés quelque part. Les éléments que nous avons saisis laissent à penser qu'ils sont bien tournés ici et dans la région ainsi qu'en Belgique. En ce qui concerne les protections, elles sont ici très efficaces et plusieurs meurtres ont été couverts dont 4 jeunes femmes violées et torturées le tout filmé, et nous devons nous taire. Une journaliste a fait partie du lot. Je ne peux pourtant pas imaginer que la protection criminelle atteigne tous les élus de la République. J'ose espérer que cette protection n'est couverte que par quelques membres des plus hautes instances de l'Etat. Pour prendre un exemple, Rachida Dati à l'époque ministre de la Justice, qui a répondu qu'une affaire concernait le tribunal local, est-elle véritablement au courant du dossier concerné par le courrier qu'elle aurait signé ? D'après ce que j'ai entendu, le dossier-courrier reçu par les services de la ministre de l'Intérieur Michèle Alliot-Marie a été intercepté avant qu'elle n'en prenne connaissance, comme cela aurait été le cas pour Monsieur le Président de la République. Bien que les intéressés s'en soient fait une gloire il y a un an environ, je me demande si c'est vrai ou si c'est faux

Les preuves des forfaitures caractérisées existent. Elles sont issues de déclarations d'enfants et d'analyses pédopsychiatriques qui nous ont été transmises. Les dossiers renferment les preuves des mensonges qui sont toujours examinables tant qu'ils n'ont pas disparus, rédigés par des collègues chargés de l'enquête depuis son début jusqu'au rapport final de synthèse qui est destiné à l'élimination des gêneurs, membres des familles et témoins. Nous possédons des déclarations filmées des enfants qui sont écartées alors qu'elles nous ont été transmises. Nous possédons des dessins des enfants, certains très explicites comme celui d'un enfant de 3ans1/2 de « monsieur et de madames » tout nus, messieurs avec zizis en érection éjaculant dans la bouche de la madame nommément désignée comme est nommément désigné l'éjaculateur, zizis qu'on leur met ensuite « dans la bouche et dans les fesses » ceci pour ne parler que du moins horrible

Si les non-respects de procédure pourtant constatables seront toujours camouflés, si les malversations indubitables ne peuvent pas être divulguées, s'il y a avec « notre » concours participation à l'incroyable horreur, c'est parce que certains « membres » font effacer toutes les preuves, comme ce fut le cas pour le déterrement et l'enlèvement de cadavres d'enfants tués, de l'endroit signalé par des enfants. Si les assassinats de 2 jeunes filles pourtant signalés par des policiers, n'ont pas paru dans les journaux, c'est sur ordre du procureur. On croit rêver Il ne peut en principe pas y avoir de fuites car tous les intervenants sont impliqués comme on a voulu m'impliquer. Un « collègue » qui a été piégé m'a dit qu'il a été sans doute été drogué avant de participer à une « fête ». Lors de cette « fête » un film est apparu sur l'écran la télévision. Il s'agissait de viols, de tortures et de meurtres de jeunes filles. Il était absorbé par l'horreur pendant que derrière lui, des ébats sexuels qui ne le choquaient pas avaient lieu. Des convives filmaient tout ça et lui même a été filmé. On lui a fait comprendre qu'il n'y avait aucun risque puisqu'il connaissait bien un de ses « supérieurs » présent. A la fin de la soirée quelques habitués avaient en souvenir le film de la soirée et d'autres vendus chers mais aussi achetables avec des services à rendre là où l'on est. Seuls les acteurs des films pourraient les avoir pas cher

D'après les propositions qui lui ont été faites, certains individus font un commerce lucratif en tournant eux-mêmes des films, en décor naturel, et les vendent aux membres du réseau. Nous avons saisi plusieurs films avec des acteurs qui sont des enfants d'une école de la circonscription. Ces films ne figurent pas dans les pièces saisies car d'après ce que j'ai compris, quiconque a les preuves est obligatoirement participant d'une façon ou d'une autre. Si une preuve est divulguée, ce ne peut pas être par la presse qui est aussi muselée car elle n'a pas le droit de signaler une anomalie sans l'aval de la gendarmerie ou de la justice. J'ai cru comprendre que tous les postes importants sont tenus par des membres du ou des réseaux. Si par mégarde un intrus porte plainte, il est enfermé pour cause de folie reconnue telle par des psychiatres de renom. Si ça se passe mal, j'ai compris qu'il y a exécution immédiate

Mon témoignage est vrai et les acteurs sont connus. Je lance ce message comme on lance une bouteille à la mer parce que c'est ignoble et aussi je sens ma vie en danger. C'est pour cela que j'ai choisi Internet. J'écris ce message pour informer le grand-public car je ne vois pas d'autre moyen pour éviter les meurtres programmés et peut-être le mien car, après avoir fait confiance à un collègue amoureux de moi, heureusement avec prudence en jouant à l'ingénue, il m'a raconté ces choses qui pourtant semblent le perturber et il attend ma réponse ! je ne puis être sûre de personne.

En dehors de notre circonscription, le procureur de Nice Monsieur Montgolfier aurait fait recevoir des plaintes concernant un médecin disant connaître les viols et assassinats. Ce médecin complice apparent semble obligé de couvrir le réseau avec de faux examens et des faux témoignages exploités par les juges des enfants et le procureur. Il y aurait aussi des plaintes signalant les malversations de membres de services de sauvegarde de l'enfance participant aux viols d'après des enfants

Ici, deux mamans qui ont porté plainte ont été déclarées folles et sont actuellement internées. Une maman se serait suicidée. Une autre, toujours internée et soignée serait devenue folle. Le « compte » d'une autre doit être réglé avant le 10 décembre. Les affaires et les plaintes détournées concernent les mêmes officiers de police que ceux concernés dans la plainte au procureur Mongolfier ! Voilà pourquoi j'élargis le secteur..., sans ma photo avant l'explosion

J'ai autre chose à déclarer, le réseau est lié à deux affaires ayant fait scandale, sans suite pour les chefs du réseau, dont une en Belgique, qui viennent en grande pompe à Saint Tropez, ce qui fait bien rire ici Dernière info Mon collègue amoureux va très mal. Il y a une histoire de contrat sur un père violeur et des faux commanditaires ! Il y a une fête prévue pour ça il n'aurait rien à craindre ! son chef aurait peur ? difficile de savoir

7. Le lundi 30 novembre 2009, 19:53 par ange

AMIDLISA

N'ayant pas de réponse (que je n'attendais pas) je préfère avoir une pensée pour notre Ami Marcel qui vient d'entrée à l'hôpital que de vous relire..... lorsqu'il tient des propos, il assume Monsieur....de plus il est pour nous blogueurs du site, un Homme de grande valeur

8. Le dimanche 31 janvier 2010, 11:02 par tropezienne

Je connais l'histoire d'une jeune journaliste qui a d'abord été déclaré morte pour une raison inconnue et dont l'appartement a été vidé avant que ne se sache sa mort

L'autopsie avait révélé qu'elle était morte de façon suspecte, qu'il ne s'agissait pas de crise cardiaque et qu'il était nécessaire de la mettre dans un cercueil provisoire pour autopsie ultérieure

Malgré cette certitude de non crise cardiaque", le juge d'instruction a clôturé l'affaire avec comme indication de la mort : crise cardiaque. Un Juge qui dit le contraire de l'autopsie, bizarre !

Pour ce qui est des 3 enfants et de leur maman, je sais que le Président de la République en a bien été informé ainsi que la ministre de l'intérieur de l'époque. Je sais qu'une plainte contre un médecin de Cogolin a bien été déposée auprès du procureur Montgolfier. D'après ce que je sais, Les autres détails racontés par AMIDELISA sont aussi affreux que vrais et je crois que la maman, réellement parfaite, n'a plus du tout le droit de voir ses enfants. Votre gendarme cite la date du 10 décembre. Je sais que la maman devait être jugée en correctionnelle ce jour là, mais devant des éléments troublants, dont les déclarations filmées des enfants par les services de l'enfance de Toulon, impossibles à avoir, l'affaire a été renvoyée à l'instruction. Je sais que les enfants sont isolés de leur mère. Elle n'a plus du tout le droit de les voir depuis près d'un an je crois. Le père désigné violeur par ses propres enfant en a la garde exclusive, malgré aussi les rapports de pédopsychiatres qui ne voient pas d'autre hypothèse, les anus dilatés etc

Je suis très touchée par le fait qu'une gendarme ose briser le silence. Il faut être femme et maman pour oser briser de tels tabous. Voilà une femme responsable et qui mérite d'être officiellement félicitée, et à qui il faudra confier des responsabilités. Si d'après ce que j'ai compris, elle se cache, nul doute qu'elle sera célébrée et fêtée pour son courage quand l'affaire aura éclaté, ça se comprend !

9. Le mardi 23 février 2010, 14:08 par lepers

AhaHAHAHA

10. Le samedi 13 mars 2010, 15:02 par cogolinoise

Lettre à FNCV le 13 mars 2010

Je suis étonnée de voir que vous avez retiré la lettre de la gendarme Amidlisa qui a eu le courage de dénoncer des choses très graves dans le Var, et plus précisément dans le Golfe de St-Tropez. Tous les faits dénoncés par cette gendarme seraient malheureusement vrais, et de plus en plus de personnes sur Grimaud, Cogolin, Ste Maxime, St-Tropez, etc...sont au courant de ce qui se passe tant au niveau des gendarmeries locales que du Parquet et des viols et des meurtres filmés d'enfants ! Certains gendarmes d'ailleurs le disent aisément : « les murs de la gendarmerie ne suffiraient pas à recevoir l'affichage des photos des enfants disparus de mort suspecte ces dernières années dans la région du Golfe !»

Tant que l'omerta continuera, les assassinats filmés d'enfants continueront ! Ca rapporte beaucoup d'argent ! Plus que la drogue et c'est plus facile !

Mais c'est épouvantable ! On ne peut pas vivre dans l'horreur à côté de chez soi et rester dans le silence ! Il faut AGIR et informer tout le monde des atrocités faites dans notre pays à des enfants, et dire bien haut que toutes les démarches administratives, judiciaires et politiques sont restées sans réponse ! C'est HONTEUX pour le pays de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, signataire de la Charte Internationale des Droits de l'Enfant ! Le Président de la République, pourtant garant du bon fonctionnement des Institutions ne respecte pas ses engagements ! Ça c'est encore plus grave !

Tous ensemble, citoyens avertis, nous pouvons être écoutés pour faire cesser les atrocités commises par des fous et des malades protégés par des fous et des malades bien placés

Je vous demande au moins pour participer à endiguer le règne des détraqués de remettre sur votre site, en point 5, cette lettre de Amidlisa, pour que tous ceux qui veulent agir puissent s'informer

La réponse faite par « Ange » à cette lettre était bien bizarre ! Tourner en dérision les meurtres d'enfants et la corruption qui règne dans certaines Institutions, ce n'est pas acceptable

En espérant qu'il y a encore des gens sains d'esprit et altruistes !

11. Le samedi 13 mars 2010, 17:29 par ange

cogolinoise

La réponse faite par « Ange » à cette lettre était bien bizarre ! En voila une accusation !!! .....quand l'essentiel n'existe plus.....

**NOTE Au point 9 ci dessus , Lepers qui se moque en disant AhaHAHAHA, ne serait-ce pas le père accusé de viols et tortures sur d'autres enfants par ses propres enfants ?**